

Installateurs de compteurs Linky, ne vous mettez pas en danger, et utilisez si nécessaire votre droit de retrait

« Un salarié peut-il refuser de travailler dans une situation dangereuse ?

Oui. Un salarié dispose d'un droit d'alerte et de retrait :

- *dans toute situation de travail où il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent (risque pouvant se réaliser brusquement et dans un délai rapproché) pour sa vie ou sa santé »*
- *« Lorsqu'un salarié non mandaté exerce son droit de retrait, la loi lui demande seulement d'avoir « un motif raisonnable de penser » que la situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé. Elle n'exige pas une cause réelle de danger, l'apparence et la bonne foi suffisent. »*

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1136> <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/les-acteurs-et-interlocuteurs-de-la-sante-au-travail/comite-d-hygiene-de-securite-et-des-conditions-de-travail/qu-est-ce-qu-un-chsct/article/danger-grave-et-imminent>

Témoignages d'anciens installateurs

« Chacun est poussé à faire toujours plus quitte à se mettre en danger ! » Le risque est de « faire un flash », l'électrisation, avec son choc émotionnel, qui peut occasionner des brûlures plus ou moins graves, les vapeurs toxiques absorbées... « On peut en mourir mais il y a l'invisible, les dommages internes par rapport aux organes, au cœur, au foie... lesquels peuvent ne se révéler qu'au bout de plusieurs années. » « À vouloir aller toujours plus vite en posant les compteurs pour tenir les quotas, on zappe des éléments essentiels de sécurité et on se met en danger. » C'est l'histoire, parmi beaucoup d'autres comparables, de « ce gamin de 20 ans qui battait tous les records avec ses 21 compteurs posés chaque jour au lieu des 8 habituels. Résultat : il a sauté (flashé) trois fois en quelques mois ! » « Et non seulement le chef d'équipe nous l'a donné en exemple mais en plus, la première fois, il a refusé de l'amener à l'hosto, histoire de “ne pas se compliquer la vie avec la procédure d'un accident de travail ” ! » (...) Marco (son prénom est changé pour préserver son anonymat), 26 ans, électricien et ancien poseur de compteurs Linky, pendant cinq mois, en 2016. « Quand j'ai été licencié, j'étais content ! » Combien sont-ils en France, parmi les 1800 salariés employés dans plus d'une trentaine de boîtes sous-traitantes chargées par Enedis (ex-ERDF), le principal distributeur d'électricité, de poser les compteurs Linky, à vivre leur travail comme un calvaire moral, jusqu'à en arriver à vivre le chômage comme une libération ? « Nous avons pour consigne de tout faire pour convaincre les récalcitrants, témoigne Marco. Aux mensonges et menaces par courriers, coups de fil et SMS à répétition de la part d'Enedis, s'ajoutent les visites des techniciens qui vont défilier toute la journée pour les faire craquer. » (...) Les 2150 euros mensuels promis par des offres d'emploi alléchantes se transforment... en SMIC. Et tout est à l'avenant : horaires à rallonges, heures supplémentaires jamais payées, tickets restau rabiétés... « On est censé gagner jusqu'à 400 euros supplémentaires, voire plus, grâce à des primes de rendement mais en fait on ne les voit jamais. » « Il suffit d'augmenter régulièrement les quotas à réaliser ou d'éparpiller les rendez-vous ou de nous envoyer chez des clients absents et hop le tour est joué, la prime passe à la trappe ! » Et qui dit quota dit « harcèlement », mené tambour battant par un chef d'équipe payé lui aussi au nombre de compteurs posés (...) il y a ce sentiment qui ronge la conscience de forcer la main des usagers et de « participer à une escroquerie dont on est à la fois l'auteur et la victime ». <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-anselme/blog/210317/linky-et-son-monde-0>

Les syndicalistes d'ENEDIS mettent en garde contre ce danger :

« Le secrétaire général CGT Énergie de Meurthe-et-Moselle Sud, Pascal Tesse (...) affirme que les salariés de ces entreprises "auraient des contrats précaires" et qu'ils ne disposeraient pas de "protection sociale". « On a l'information qu'ils ont des accidents d'origine électrique assez importants sur tout le territoire national. On sait que c'est dû à un manque de formation, à un problème de temps et à la pression qu'ils subissent. Et aujourd'hui on ne peut pas accepter d'être dans notre coin et d'avoir des salariés dans cet état de précarité. « (...) Des salariés d'Enedis en Meurthe-et-Moselle, syndiqués à la CGT, ont coupé des compteurs Linky de la région nancéienne ce jeudi 16 février » <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/meurthe-et-moselle-la-cgt-coupe-les-compteurs-linky-dans-la-region-nanceienne-1487258289>

(Extraits de la) Lettre ouverte aux salariés d'Enedis et de ses multiples sous-traitants, qui sillonnent villes et campagnes de l'Hexagone pour installer à marche forcée les compteurs Linky et leurs relais, le 6 avril 2017 :

Par Sébastien Delpech, membre du groupe *Faut pas pucer (même dans les ordis)*, en lutte contre le puçage des animaux et l'informatisation du monde

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une étonnante vague de refus des compteurs Linky, dits « intelligents », traverse la France depuis plusieurs mois. Cette opposition a ceci d'étonnant qu'elle est informelle et décentralisée, qu'elle se développe hors de toute structure politique ou syndicale constituée, et en dépit de la puissante propagande de votre groupe, Enedis – en dépit, aussi, de l'absence de contre enquête de la part des grands médias sur les enjeux du projet Linky et les moyens utilisés pour le mettre en oeuvre. Même si vous êtes du côté du manché, peut être connaissez-vous les raisons de ce refus porté par des centaines de milliers de personnes : la crainte devant l'intensification du brouillard électromagnétique et le peu de cas que les dirigeants politiques et économiques font de la santé des gens ; l'agacement devant la suppression de milliers d'emplois dû à l'automatisation du travail de relevé des consommations ; la colère devant la perspective d'un alourdissement des factures, pour financer le remplacement de compteurs qui fonctionnent de longue date par des appareils « communicants » dont la durée de vie ne dépasserait pas dix ans ; enfin, l'écoeurement à l'idée que les données recueillies sur les habitudes de vie des ménages servent à affiner le profilage marketing de la population et à mitonner des offres commerciales agressives, pour pousser chacun à renouveler complètement ses appareils électriques dans les années à venir. Et vous, au fait, qu'en pensez-vous ? Avez vous un avis ? Êtes-vous vraiment à l'aise quand vous pénétrez dans le jardin d'une maison en profitant que les habitants ne sont pas là et que vous procédez au remplacement du vieux compteur, même s'il est affiché dessus qu'on ne veut pas de Linky à cet endroit-là ? Êtes vous fiers quand vous intimidez des personnes âgées, ou que vous fracturez une serrure pour installer le compteur dans un réfectoire pour enfants que les responsables du lieu veulent préserver de Linky (comme c'est arrivé à Pamiers le 16 décembre dernier) ? Vous vous dites qu'on ne peut pas donner satisfaction à tout le monde ? Que c'est affaire d'opinion, de croyance et que tous ces braves gens sont irrationnels, voués à être balayés par le vent du Progrès ? Vous ne trouvez pas ça intéressant que toute une partie de la population réfléchisse à ce qu'on lui impose, au cadre de vie qu'on lui fabrique ? Bien sûr, il se peut que vous ne soyez pas en mesure actuellement de réfléchir à tout cela et que vous fassiez ce travail par nécessité. Derrière l'obéissance aux ordres des directions, il y a souvent des loyers à payer, des crédits à rembourser, ou encore des rêves d'évasion et de voyage, une fois telle mission ou tel contrat court terminés. Réfléchir et désobéir peuvent sembler un luxe inenvisageable pour beaucoup, quand il y a cinq millions de chômeurs et un tel niveau de précarité. Mais avouez que cela donne une situation étrange : les opposants à Linky refusent entre autres l'automatisation des relevés de consommation d'électricité ; donc, ils défendent en quelque sorte vos emplois à votre place. Et vous, vous travaillez activement à leur suppression ! Vous êtes comme ces employés de la Poste qui font du zèle pour apprendre aux usagers à se servir des machines à affranchir, participant ainsi à la légitimation des futurs dégraissages dans leur entreprise, dont ils seront peut être eux-mêmes victimes. En réalité, il se dit que dans vos rangs, ça discute, que certains d'entre vous sont effleurés par le doute. Ces doutes, il est urgent que vous les exprimiez publiquement. Savez-vous qu'au printemps 2016, des syndicalistes de la CGT Vinci ont pris position contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, dont est chargée leur entreprise ? A quand un communiqué syndical du même type, chez Enedis, contre les compteurs Linky et leur monde ? Evidemment, au delà des mots qui importent beaucoup, le mieux serait que vous vous opposiez en actes au processus d'installation des compteurs et autres concentrateurs. Si vous pensez que la politique industrielle d'EDF et Enedis nuit à la population à différents titres, alors il est de votre votre devoir moral d'empêcher sa mise en oeuvre. Même simplement la freiner, en traînant des pieds (...), pourrait contribuer à un échec du projet Linky. Car actuellement, Enedis, avec ses sous-traitants, est engagé dans une course de vitesse avec la contestation. Toutes les poses qui sont ajournées sont du temps gagné pour la circulation des informations – aussi bien la circulation des motifs de refuser les compteurs « intelligents » chez soi que celle des tuyaux pour y échapper, seul ou avec son voisinage. Si 1000 communes adoptent des délibérations anti-Linky – il y en a déjà plus de 300 (*670 en juin 2018-ndlr*) –, il deviendra plus difficile pour les technocrates de nier qu'une opposition conséquente existe et de maintenir leur projet tel quel. Ceci est donc un appel à votre conscience sociale, politique et écologique : salariés d'Enedis, « titulaires » ou sous-traitants, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour entraver la diffusion des compteurs et leur mise en réseau, pour tenir en échec l'objectif des 35 millions de compteurs posés en 2021. Réunissez-vous, parlez de la politique de vos entreprises, de ce que vous êtes en mesure de faire pour y nuire. Vous êtes mieux placés que quiconque pour connaître les tenants et les aboutissants du projet de gérer des flux toujours croissants d'énergie par informatique. Prenez contact avec les comités d'opposants qui existent partout dans le pays et apportez leur des éléments qui pourraient être décisifs pour leur succès.

Par les collectifs du Vallon et du Sud-Ouest Aveyron, du Saint-Affricain, de Millau, du Nord-Aveyron, du Carladez, de l'Ouest-Aveyron, le 22 juin 2018 // collectifvallon@gmail.com, restonsintelligents@laposte.net, linkyouestaveyron@gmail.com, stoplinkynordaveyron@gmail.com, stoplinky_stromedecernon@laposte.net, stoplinkymillau@orange.fr stoplinky.aso@gmail.com, antilinkysa@laposte.net